

CONTRAT DE LOCATION

À renvoyer directement à Melebi SA par courrier, e-mail ou fax.
Pas de livraison à l'étranger.

Éléments de l'appareil
avertisseur Pipi-Stop®
(système de base)



Détecteur d'urine



Emetteur



Récepteur



Alimentation

Par ce contrat, je commande un appareil avertisseur Pipi-Stop® (système de base) sans fil aux conditions suivantes:

- **Prix de location** (TTC): CHF 4.30/jour pendant les 70 premiers jours, dès le 71ème jour CHF 2.80/jour + frais d'expédition.
- L'entretien de l'appareil et les **conseils personnalisés** sont inclus.
- Le montant minimum pour un traitement est de CHF 100.-.
- Tous les éléments de l'appareil avertisseur restent propriété de Melebi SA. Les éléments non retournés seront facturés au client.
- **Durée de location**: elle commence à la date d'envoi de l'appareil et se termine lorsque tous les éléments sont de retour chez Melebi dans le carton d'origine. Le client s'engage à restituer l'appareil dans les meilleurs délais une fois son utilisation terminée ou après expiration du délai prévu sur l'ordonnance.
- **Utilisation du Pipi-Stop®**: Melebi SA décline toute responsabilité suite à une utilisation non conforme aux instructions. Les dégâts éventuels subis par les éléments de l'appareil seront facturés au client (sauf le détecteur d'urine).
- Melebi SA se réserve le droit de communiquer avec le médecin traitant au sujet du traitement.



Accessoire VIBRA à choix

- Pour commander le VIBRA **en supplément**, veuillez cocher en bas de page
- Bracelet vibreur VIBRA sans fil **en location à CHF 1.-/jour** (TTC)
- Le bracelet VIBRA peut être renvoyé à n'importe quel moment sans attendre la fin du traitement
- Pour l'entretien, la durée de location et l'utilisation voir les conditions ci-dessus
- Les frais de location du VIBRA ne sont pas pris en charge par les caisses maladie

Remboursement des coûts de location du Pipi-Stop® par les caisses maladie: CHF 3.40/jour et dès le 71ème jour CHF 2.40/jour (selon LiMA 15.20), pour autant que le patient commence le traitement **après 5 ans révolus** et que vous ayez une ordonnance médicale.

Veillez bien conserver l'ordonnance médicale et l'envoyer, à la fin de la cure, avec notre facture à la caisse maladie du patient. Vous devez payer dans les 30 jours le montant total de la facture directement à Melebi SA, indépendamment du remboursement par votre caisse maladie.

A remplir entièrement et lisiblement, puis à nous renvoyer daté et signé.

Coordonnées du représentant légal	Coordonnées du patient
Prénom et Nom:	Prénom et Nom:
Rue + N°:	Date de naissance:
Code postal + Localité:	Sexe: M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>
E-mail:	Caisse maladie:
Tél:	No AVS du patient 756. <i>(voir carte caisse maladie)</i>
Tél. 2:	Médecin traitant: (Nom + adresse complète)
Joignable quand:	
Livraison dès que possible: <input type="checkbox"/> Sinon date d'envoi: (date départ chez Melebi)	
VIBRA: <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	

Lieu et date:

Signature du représentant légal:

.....

.....